

Zeitschrift: Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 71 (1957)

Heft: 2-3

Artikel: Une pertuisanne armoriée du XVIIe siècle au musée de la Tour de Londres

Autor: Tricou, Jean

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-746341>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 28.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une pertuisanne armoriée du XVII^e siècle au Musée de la Tour de Londres

par JEAN TRICOU

Je dois à l'obligeance du regretté D.L. Galbreath la découverte au Musée des armes de la Tour de Londres d'une pertuisanne lyonnaise du XVII^e siècle.

Sa lame, entièrement gravée (fig. 5), porte une riche décoration qui montre d'un côté en partant du haut : un motif décoratif à rinceaux dans un cartouche surmonté d'une fleur de lys ; les armes de France avec les écus de France et de Navarre accolés, timbrés de la couronne royale et entourés des deux colliers des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit. Au-dessous des deux écus se voit la lettre L couronnée accostée de deux palmes. Ce sont les armes de Louis XIV. De chaque côté de la croix du Saint-Esprit, deux lions affrontés évoquent la ville de Lyon. Au-dessous sont représentés Pallas et Mars. Puis, plus bas, dans un cartouche surmonté d'une fleur de lys, accostée de deux branches de laurier, les neuf muses dans un paysage, avec Pégase s'envolant d'une montagne. Enfin, sur la hampe, sont gravées les armes de Lyon dans un écu carré sans aucun attribut (fig. 6). De l'autre côté se voient successivement, de haut en bas : des attributs militaires dans un cartouche surmonté d'une fleur de lys ; les mêmes armes de France que sur l'autre face, mais les lions sont remplacés par deux petits génies ailés tenant l'un une palme, l'autre une branche de laurier ; Apollon avec sa lyre ; et, dans un cartouche surmonté d'une fleur de lys accostée de deux flammes et de deux palmes, la légende d'Arion. Enfin sur la hampe est gravé un écu carré sans attribut : *d... à deux épées d... en sautoir surmontées d'un cœur enflammé d... et accostées de deux étoiles d...* (fig. 7). Au-dessous se voit un casque posé au tiers, qui est là simplement pour le décor et non comme attribut des armoiries. Ce dernier blason nous a permis d'identifier le personnage pour lequel a été exécutée cette pertuisanne. Ce sont, en effet, les armes que donne en 1658 J.B. l'Hermitte de Soliers dit Tristan, dans ses *Forces de Lyon*, à Charles Rouannes (*sic*), enseigne du pennon de la rue Thomassin : *d'azur à deux épées en sautoir d'argent accompagnées en chef d'un cœur enflammé d'or et en pointe d'un croissant d'argent, et accostées de deux étoiles d'or*. Mais, de même que les planches du recueil montrent le cœur sans flammes, l'artiste qui a gravé la pertuisanne n'a pas représenté le croissant. De pareilles variantes sont fréquentes à cette époque, surtout dans les armoiries bourgeoises.

Charles Rouane (on trouve aussi : Rouannes, Roanne) était un modeste chirurgien d'épidémie ou de contagion dont le nom apparaît dans nos archives municipales à l'occasion de la peste de 1628. L'insuffisance du nombre des maîtres chirurgiens et aussi leur carence, car plusieurs étaient morts ou avaient fui la ville, avaient permis à de simples garçons-chirurgiens de se faire nommer à leur place par le Consulat¹⁾.

Le 27 décembre 1629, il était déjà chirurgien de la Santé, organisme municipal qui fonctionnait en temps de peste, et son nom figure le dernier dans la liste des nouveaux maîtres barbiers-chirurgiens qui bénéficient de l'arrêt du Grand Conseil du 10 mai 1630²⁾. Quand le bureau de la Santé décide, le 25 juin suivant, de mettre à demeure un chirurgien à l'hôpital Saint-Laurent, pour traiter les malades pendant trois mois consécutifs, moyennant un traitement mensuel de 30 livres, outre la nourriture, il fait partie des dix-huit praticiens que l'on désigne. Le 10 avril 1631, le bureau apprend qu'il est tombé malade la nuit précédente, au cours

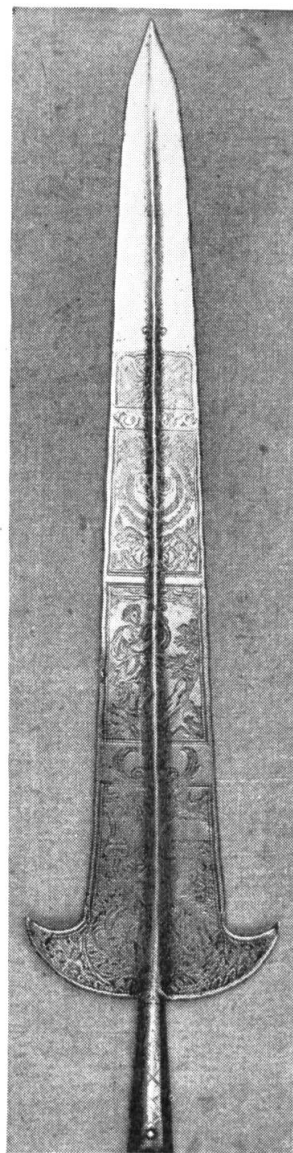


Fig. 5. Lame décorée
de la pertuisanne.

¹⁾ DRIVEN, *Les Chirurgiens d'Epidémie*, Miscellanées médicales et historiques, 4^e série, Lyon, 1910, p. 16.

²⁾ Archives de la ville, HH. 37.

de son quartier qui commençait le 1^{er} avril. On décide qu'il sera visité pour savoir s'il est atteint du mal et, dans ce cas, on le remplacera immédiatement ¹⁾. Il n'en était rien, car nous le retrouvons à son poste en avril, mai, juin 1631, et on lui alloue le 19 septembre suivant 105 livres pour gages, traitements et médicaments des malades pendant ce trimestre, et pour sa quarantaine ²⁾.

En 1638, il reçoit 144 livres:

90 pour vacations de 3 mois à 30 l.	30 pour sa nourriture
15 pour sa quarantaine	et 9 pour un habit ³⁾ .

En 1639, on lui alloue 11 livres pour ses visites et fournitures ⁴⁾.

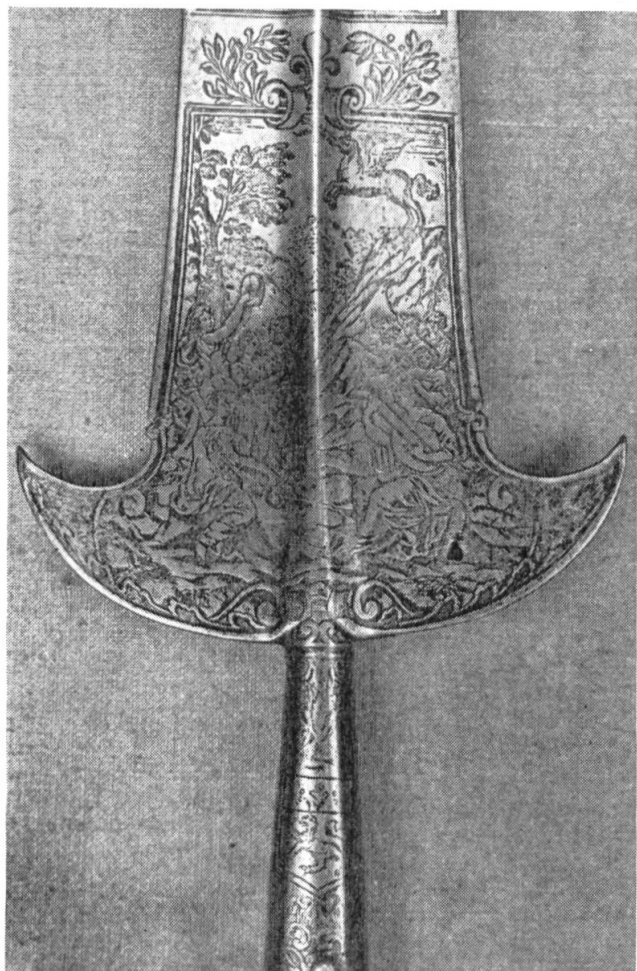


Fig. 6. Face aux armes de la Ville de Lyon.

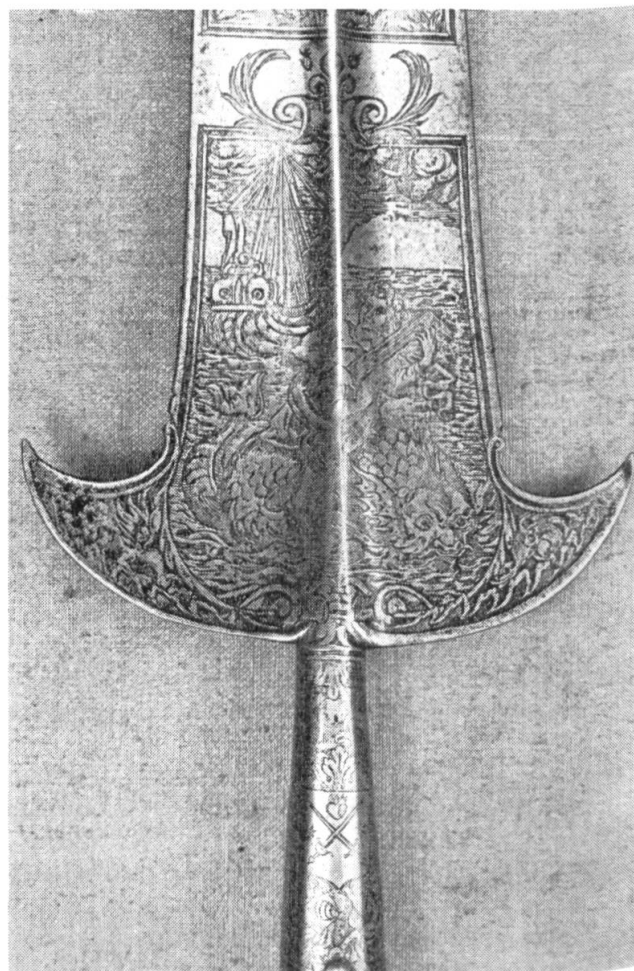


Fig. 7. Face aux armes du chirurgien Charles Rouane.

En 1644, 114 livres tant pour ses gages d'avril à juin que pour un habit de treillis à l'ordinaire, et le temps de sa quarantaine ⁵⁾.

Mais la peste est finie depuis le vœu de Fourvière de 1643 et, pour le remercier de son dévouement et « luy donner subject de continuer de bien en mieux lorsque led. mal reprendroit son cours en lad. ville, que Dieu ne veuille », le Consulat lui accorde le 23 juin 1644 une récompense extraordinaire de 60 livres ⁶⁾.

Il est alors marié à Marguerite Gay, fille sinon héritière d'un riche maître-maçon de Lyon, Charles Gay, propriétaire de maisons dans notre ville sur les emplacements actuels: montée des Carmélites 40 (maison de la Bouteille) et 42 (1621) et rue Palais-Grillet 30 (1608) ⁷⁾.

¹⁾ Archives de la ville, GG 23, n^o 133.

²⁾ » » » GG 62, n^o 189 B.

³⁾ » » » GG 66, n^o 199 C.

⁴⁾ » » » GG 68, n^{os} 200, 202 F.

⁵⁾ » » » GG 69, n^{os} 203, 204 G.

⁶⁾ » » » BB 198, f^s 100 v^o.

⁷⁾ Notes de M. Pointet au Musée de Gadagne, 191, 194, 4307. Audin et Vial, *Dictionnaire des Artistes Lyonnais*, I, 377, citent un Charles Gay, architecte à Lyon en 1614.

Il ne semble avoir eu qu'une fille, Guillaume dite plus tard Anne Rouane, qui épouse par contrat Mayoud, notaire à Lyon, du 30 janvier 1651, Pierre Assier, notaire et capitaine châtelain d'Estivareilles en Forez. A cette occasion, M^{me} Rouane donne à sa fille sa maison de la rue Thomassin ¹⁾ (aujourd'hui 65, rue de l'Hôtel-de-Ville) ²⁾. Le gendre, fort sans doute des écus de sa femme, fera son chemin, et nous le trouverons plus tard qualifié de noble Pierre d'Assier, écuyer, conseiller du roi et son receveur du taillon (1660), payeur des maréchaux de France, puis conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France en la chancellerie établie près le parlement de Paris (1663), baron de la Chassagne (1672), etc. ³⁾.

Lyon avait conservé le privilège de sa garde et de sa défense. Sa milice bourgeoise était organisée par quartiers ou pennons, ou pennonages, ayant chacun alors à sa tête un capitaine, un lieutenant et un enseigne. Dès 1656 ⁴⁾, notre chirurgien, qui devait être un des notables de la rue Thomassin, où il demeurait, est enseigne du pennon de ce quartier.

Il était peut-être déjà en charge quand le Consulat rappelle, le 7 septembre 1655, à ses confrères de faire bénir leurs drapeaux suivant l'ancien usage ⁵⁾. Il est encore en fonction en 1658, mais il ne l'est plus lors des réjouissances de la paix le 20 février 1660 ⁶⁾.

Il mourut avant le 7 décembre 1660, date du testament de sa veuve ⁷⁾ qui lui survécut jusqu'au 18 novembre 1671, jour de sa mort en la paroisse Saint-Nizier. Elle fut enterrée aux Cordeliers de Saint-Bonaventure où elle avait élu sépulture au tombeau de son père.

Leur fille, M^{me} la baronne de la Chassagne, veuve depuis 1684, avait quitté la rue Thomassin pour le quartier plus aristocratique de Bellecour. Elle mourut le 9 juillet 1694 et fut enterrée le 10 à Saint-Michel dans la chapelle de N.-D. de Tout-Pouvoir ⁸⁾.

C'est sans doute à l'occasion de ses fonctions d'enseigne — on disait aussi capitaine-enseigne ⁹⁾ — du pennon de la rue Thomassin, que Charles Rouane fit exécuter ou se fit offrir cette pertuisane, arme d'apparat, dont le décor mythologique, à la fois militaire et littéraire, devait traduire les goûts de son possesseur.

Elle fut exécutée sans doute vers 1656-1658, mais de façon privée et non officielle. On trouve bien à la date du 8 février 1650 une commande du Consulat pour ses arquebusiers, à la manufacture d'armes à Saint-Etienne, de vingt-quatre pertuisanes « moitié fert et moitié acier dorées d'or aché, communément appelé or de coquille, et non dorées d'or en feuilles, gravées des armes du Consulat » ¹⁰⁾. Mais Rouane n'avait rien à faire avec les arquebusiers de la ville et, bien que sa pertuisane montre des traces de dorure, elle ne doit pas provenir de cette commande.

Elle porte un poinçon en forme de cœur renversé surmonté d'une pointe de flèche et sur lequel se lit un V. Cette marque se retrouve sur plusieurs armes d'hast dont Sir James Mann, conservateur du Musée des armes de la Tour de Londres, nous a donné la liste: deux halberdes de son dépôt, VII, 977-978; une autre au Musée historique de Berne, n° 1528; une « corsesque » à Venise, n°s 243-4, 246-7 (sans doute au Correr); une autre au Musée Stibbert à Florence, n° 1987; une autre à New-York, Metropolitan Museum; une autre enfin à Londres, collection Wallace, n° 309, reproduite dans Viollet-le-Duc, VI, 25, fig. B. Mais on en ignore la signification.

Nous connaissons quelques autres armes d'hast de la même époque, décorées d'armoiries lyonnaises.

Une halberde datée de 1587 aux armes de la ville, signalée par M. Sartel.

Un « fauchart » daté de 1613, avec les armes royales de Louis XIII et celles de la ville (Musée de Gadagne, provient du Palais Saint-Pierre, Commarmond, p. 744, n° 21).

Un esponsion consulaire gravé aux armes de Bonaventure Michel, échevin de Lyon en 1622-1623 (Musée de Gadagne, E. Vial, *Guide*, 1931, p. 17) et non de Jean-Baptiste Michel, échevin de Lyon en 1721-1722. (Desvernay, *Le Vieux Lyon à l'Exposition de 1914*, Lyon, 1915, n° 347.)

¹⁾ Archives du Rhône, Notaires, 3 E 6294.

²⁾ Pointet, 4478.

³⁾ JOUVENCEL, *Assemblée de la Noblesse de la Sénéchaussée de Lyon*, 1907, 142. — *Jetons armoriés de person-nages lyonnais*, 1942, p. 22-23. Nous avons depuis restitué ce jeton à l'alliance Claude Cachet-Jeanne Hannecart, mais les renseignements donnés sur les d'Assier demeurent utiles.

⁴⁾ CHAPPUZEAU, *Lyon dans son lustre*, 1656, 107. — Pointet, 4478.

⁵⁾ Archives de la Ville, BB 210, f° 396 v°.

⁶⁾ MENESTRIER, *Réjouissances de la Paix*, 1660.

⁷⁾ Archives du Rhône, Notaires, Mayard, 3 E 6300.

⁸⁾ Elle est propriétaire rue Mercière (aujourd'hui n° 80) en 1675, et rue de l'Hôpital (aujourd'hui n° 6) en 1672-1677. Pointet, 4144, 4867.

⁹⁾ Sur ces fonctions, cf. E. VIAL, *Gens et choses de Lyon*, série posthume, 1945, p. 111.

¹⁰⁾ Archives de la Ville, BB 204 f°s 34, 76, 83 v°, 187; BB 205 f° 24 v°. — PÉRICAUD, *Notes et documents*, année 1603, 204. — STEYERT, *Histoire de Lyon*, III, 381. — E. VIAL, *op. cit.* 56.

Un autre aux armes des Sève, XVII^e siècle (Steyert, *Armorial*, 1860, p. 84).

Un autre aux armes de Benoit Cachet de Montozan, prévôt des Marchands de Lyon (1704-1707) dont la première femme, Marguerite d'Assier, se trouve être la petite-fille du chirurgien Rouane. On y voit aussi les armes de la ville et la date 1704 (Desvernay, *op. cit.*, n° 346).

Un autre aux armes de Léonard Michon, échevin de Lyon (1721-1722), le Saint-Simon lyonnais du XVIII^e siècle, jadis au château de Priay (Ain).

Un dernier aux armes des Riverieulx de Varax, autrefois à la Duchère.

Et il en existe sans doute bien d'autres, dispersés hors de notre ville, dans les musées ou dans les collections particulières.

Les sources de la sigillographie en Suisse

par CL. LAPAIRE

Deux articles ont été publiés ces dernières années sur la sigillographie en Italie et en Autriche¹⁾. Récemment, une nouvelle bibliographie de la sigillographie française a remplacé fort à propos l'ouvrage ancien de A. Blanchet²⁾, mais la Suisse n'a pas encore fait l'objet d'études semblables. En attendant d'avoir réuni le matériel nécessaire à l'élaboration d'une bibliographie critique de la sigillographie suisse, il nous a semblé bon de rechercher les sources d'informations dont on dispose sur les sceaux de la Suisse, en établissant la liste des inventaires imprimés et manuscrits, et celle des principales collections de sceaux publiques et privées. Pour ce faire nous avons eu fréquemment recours aux conservateurs des collections de sceaux et aux archivistes suisses que nous remercions vivement de leur collaboration.

I. LES INVENTAIRES IMPRIMÉS.

Nous distinguerons deux genres d'inventaires de sceaux, très différents par leur contenu sinon par leur forme: l'inventaire d'archives et l'inventaire topographique.

Le premier type d'inventaire est un catalogue exhaustif de tous les sceaux trouvés dans un ou plusieurs dépôts d'archives, dont l'exemple classique est l'œuvre monumentale de Douët d'Arcq, *Inventaire ... de la collection des sceaux des archives de l'Empire*. En Suisse, de tels inventaires sont rares. D. L. Galbreath a publié celui des archives de Saint-Maurice d'Agaune³⁾ et du canton de Vaud⁴⁾. Dans ce dernier figurent non seulement les sceaux des principales archives vaudaises, mais encore de nombreux documents se rapportant à la région, de provenance étrangère. La qualité de ces deux inventaires, les seuls que nous possédions en Suisse, fait regretter que leur auteur n'ait pu entreprendre l'étude des sceaux fribourgeois et valaisans, comme il se l'était proposé.

Les inventaires topographiques tendent à répertorier tous les sceaux appartenant à des personnes ou à des institutions civiles et religieuses d'une région. Les derniers ouvrages français de ce genre, ceux de R. Gandilhon, *Inventaire des sceaux du Berry*, 1933, et du Poitou, 1938, démontrent les inconvénients de telles

¹⁾ G. C. BASCAPÈ, *La sigillographia in Italia*, Archivi, 2, 21, 1954, pp. 191-243. — F. GALL, *Zur Geschichte der österreichischen Sphragistik*, Jahrbuch für Landeskunde von Niederösterreich, N. F. 31, 1953, pp. 180-186.

²⁾ R. GANDILHON, *Bibliographie de la sigillographie française*, Bulletin philologique et historique du comité des travaux historiques et scientifiques, 1955 (tiré à part).

³⁾ D. L. GALBREATH, *Sigilla Agaunensia*, A.H.S., 39, 1925 et ss.

⁴⁾ D. L. GALBREATH, *Inventaire des sceaux vaudais*, Lausanne 1937.